



**CINQUIÈME RAPPORT
DU
COMITÉ PERMANENT
DE LA
POLITIQUE ÉCONOMIQUE**

Première session
de la 58^e législature
du Nouveau-Brunswick

le 3 juin 2015

COMPOSITION DU COMITÉ

M. LePage, président	M. Roussel
M. Ames, vice-président	M. K. MacDonald
M. Albert	M ^{me} Shephard
M. Chiasson	M. Stewart
M ^{me} Harris	M. Coon
M. Bernard LeBlanc	

le 3 juin 2015

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son cinquième rapport.

Le comité s'est réuni le 2 juin 2015 et a étudié les projets de loi suivants :

- 44, *Loi modifiant la Loi sur les endroits sans fumée ;*
- 50, *Loi modifiant la Loi sur le paiement des services médicaux ;*
- 51, *Loi modifiant la Loi relative aux relations de travail dans les services publics ;*
- 52, *Loi modifiant la Loi de la taxe sur l'essence et les carburants ;*
- 53, *Loi modifiant la Loi sur le remboursement du crédit d'impôt pour les frais de scolarité ;*

et il en fait rapport sans amendement.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Le président du comité,

Gilles LePage, député